

DANS LES STADES,
toutes les pelouses se ressemblent.
C'est important pour les rugbymen.



DANS LA NATURE,
toutes les pelouses sont différentes.
C'est important pour la biodiversité.

UNE MÊME PLANTE, DES GÉNÉTIQUES ADAPTÉES

{Flore locale} et Messicoles
Un projet de signes de qualité pour des
semences sauvages d'origine locale

{FLORE-LOCALE} ET MESSICOLES, DES SIGNES DE QUALITÉ NATIONAUX pour les filières de production et de commercialisation de plants et de semences sauvages

TOUTE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE DU VÉGÉTAL POUR RESTAURER LA NATURE

Les hommes domestiquent le végétal depuis les prémices de l'agriculture. Ils le sélectionnent pour gagner en productivité ou pour souligner son esthétique. Mais ce réflexe a un prix : **la diversité génétique du végétal s'appauvrit.**

Les conséquences se mesurent dans les milieux naturels, là où on fleurit, on plante, on enherbe pour les restaurer : les résultats des revégétalisations sont aléatoires faute de semences ou de plants adaptés, la flore sauvage perd ses spécificités du fait de croisements avec des souches non indigènes ou des variétés ornementales, des plantes envahissantes s'installent, des parasites et des maladies se développent.

Et s'il était temps de rompre avec l'uniformisation, avec le toujours plus de perfection végétale ? **Et si la flore sauvage, celle qui conserve tout son naturel, celle qui est toujours capable de s'adapter, celle qui s'installe spontanément dans un territoire, détenait en elle les ressources attendues pour des revégétalisations écologiques et réussies en milieu naturel ?**

C'est la conviction des promoteurs des signes de qualité nationaux {Flore-locale} et Messicoles. La Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'AFAC-Agroforesteries et l'association Plante & Cité, répondant à un appel à projet du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie intitulé « Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales », déposeront prochainement deux marques collectives de semences sauvages, **des marques qui garantiront par leur règlement la traçabilité d'un matériel végétal issu du milieu naturel et sa diversité génétique.** Elles répondront à une demande croissante du marché, des acteurs de l'ingénierie écologique et de l'agroforesterie.

* Messicoles : ce sont des plantes annuelles, comme le coquelicot ou le bleuet, le plus souvent dépendantes des cultures de céréales, dont les populations ont fortement régressé du fait de l'intensification de l'agriculture.



La biodiversité végétale menacée de « pollutions génétiques »

Utiliser du matériel végétal non indigène pour la revégétalisation des espaces naturels perturbés fait prendre à la biodiversité des risques importants : inadaptation des végétaux introduits, développement des maladies ou des parasites, croisement avec la flore sauvage et perte de spécificité de celle-ci (« pollutions génétiques »), perturbation des relations avec l'environnement biologique (faune, champignons...), installation de plantes exotiques envahissantes...

La disponibilité de matériel végétal indigène, provenant de milieux naturels proches des sites à revégétaliser, pour restaurer les espaces naturels, planter des haies, compenser les destructions de milieux naturels est donc une nécessité écologique. Mais elle est aussi une nécessité économique : ces espèces

sauvages d'origine locale réussissent mieux, leur capital génétique étant diversifié, capable de s'adapter.

En France, il n'existe cependant que très peu de filières de production et de commercialisation de matériel végétal indigène dont la provenance peut être garantie. Seule une petite partie de la flore sauvage est soumise à réglementation (protection nationale ou régionale des plantes rares ou menacées, plantes à certification obligatoire ou réglementation pour les plants et semences forestiers), le reste n'est encadré par aucune directive obligeant à une traçabilité du matériel végétal depuis sa zone de prélèvement. Cette lacune facilite donc la présence sur le marché de semences et de plants dont l'origine géographique est souvent lointaine et généralement inconnue.

La diversité génétique, garantie d'une ressource végétale adaptée

Le ministère en charge de l'écologie a lancé en 2011 un appel à projet intitulé « Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales », en application de la Stratégie nationale pour la biodiversité. L'objectif de cet appel à projet est de limiter les risques pour la biodiversité végétale

liés à l'introduction d'espèces non indigènes ou à l'introduction d'espèces indigènes d'origines géographiques lointaines ou ayant fait l'objet de processus de sélection. Il vise à favoriser le développement de filières de semences ou de matériel végétal d'origine locale à des fins de préservation de la diversité génétique.



{Flore-locale} et Messicoles, des signes de qualité, un cadre scientifique et technique

La Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'AFAC-Agroforesteries et l'association Plante et Cité, en réponse à l'appel du ministère en charge de l'écologie, ont proposé un projet intitulé « Des signes de qualité nationaux pour la conservation et l'utilisation durable d'espèces végétales indigènes dans les filières locales ». Celui-ci a été retenu en 2012 par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. L'objectif du projet est de favoriser le développement de filières de semences ou de matériel végétal d'origine locale, à travers la création de deux signes de qualité : {Flore-locale} et Messicoles. Cette démarche de labellisation permettra de définir un cadre scientifique et technique pour la production et la commercialisation de matériel végétal indigène et représentatif de la diversité génétique locale. Ces signes de qualité permettront de mobiliser les professionnels.

Du matériel végétal sauvage dont l'origine locale est garantie

La création de ces signes de qualité se traduit par 4 actions :

1 Déposer un signe de qualité {Flore-locale} qui procurera une meilleure visibilité sur le marché à une offre commerciale de plants et de semences sauvages, et garantira sa traçabilité (provenance d'une zone de récolte et d'utilisation précisément définie). Ce signe de qualité national sera utilisable par tout porteur de projet respectant le cadre fixé par un cahier des charges. Ce dernier précisera les engagements communs à tous les acteurs des filières de production, de commercialisation et d'utilisation de végétaux indigènes, herbacés et ligneux.

2 Déposer un signe de qualité thématique Messicoles. Il vise à soutenir la réimplantation des plantes messicoles dans les territoires agricoles et périurbains.

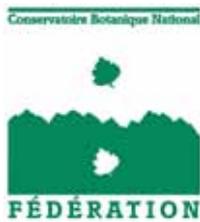
3 Assurer un accompagnement scientifique et technique aux opérateurs souhaitant développer une démarche de signes de qualité sur un territoire particulier et/ou sur une thématique particulière (plantes ornementales, plantes messicoles, petits ligneux...).

4 Développer une communication appropriée en termes de stratégie, de messages et de supports, visant en premier lieu les prescripteurs, les producteurs, les distributeurs et les utilisateurs de matériel végétal, et incluant le grand public.



LES PROMOTEURS DE {FLORE-LOCALE} ET MESSICOLES: s'engager pour la biodiversité, diversité génétique comprise

Fédération des Conservatoires botaniques nationaux



Disposant d'une reconnaissance législative depuis la loi Grenelle II du 12 Juillet 2010, les Conservatoires botaniques nationaux exercent des missions de connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels, d'identification et de conservation de la flore et des habitats rares et menacés, de concours scientifique et technique auprès des pouvoirs publics (État, collectivités territoriales) et de sensibilisation du public.

La Fédération des Conservatoire botaniques nationaux est une association reconnue d'intérêt général. Elle regroupe actuellement 11 Conservatoires botaniques nationaux agréés par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. La Fédération a notamment vocation à assurer la représentation collective et le rayonnement au niveau national du réseau des Conservatoires botaniques nationaux. Elle constitue le cadre dans lequel ils harmonisent leurs protocoles et méthodes de travail, organisent et mettent en œuvre leur expertise nationale, en particulier au travers de programmes nationaux de connaissance et de conservation de la flore et des habitats naturels. La Fédération regroupe et structure au niveau national la connaissance disponible au sein du réseau des Conservatoires botaniques nationaux et s'appuie sur leurs compétences en matière de flore et d'habitats naturels pour répondre aux demandes d'expertises ou d'appui scientifique et technique utiles à la mise en œuvre des politiques publiques.

La Fédération des Conservatoires botaniques nationaux a mandaté le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées pour animer le projet.

► www.fcbn.fr



AFAC-Agroforesteries



A FAC-Agroforesteries est le porte-parole national des arbres champêtres et des agroforesteries. L'association réunit et représente des associations et opérateurs de terrain, des collectivités, des chercheurs et des particuliers qui œuvrent pour la réhabilitation du bocage et la plantation de haies champêtres, initient et soutiennent les projets agroforestiers.

Parallèlement au projet {Flore-locale} et Messicoles animé par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, AFAC-Agroforesterie porte un projet spécifique sur les ligneux, intitulé « Démarche nationale pour une production certifiée d'arbres et d'arbustes d'origine locale », retenu lui aussi par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans le cadre de l'appel à projet de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Ce projet vise à développer des outils techniques complémentaires propres aux espèces ligneuses indigènes.

► www.afahc.fr

Plante & Cité



I nitiée à Angers en 2006, dans le cadre du pôle de compétitivité Végépolys, l'association Plante & Cité est un centre technique national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage. Parrainée par l'Association des Maires de France, elle travaille au service des collectivités territoriales et des entreprises du paysage, répondant à une nécessité d'expérimenter et de mutualiser les connaissances scientifiques et techniques dans le domaine des espaces naturels urbains. Elle compte aujourd'hui plus de 500 structures adhérentes.

Plante et Cité conduit une trentaine d'études et expérimentations, évaluées par un conseil scientifique, touchant à des problématiques prioritaires pour les adhérents comme la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en Zone Non Agricole, la maîtrise de la consommation en eau, les techniques de végétalisation des murs et des toitures, les méthodes d'évaluation des bienfaits du végétal en ville...

Plante & Cité s'est vu confier par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie et de la ville, en accompagnement des politiques publiques, la gestion et l'animation des sites « Ecophyto ZNA pro » et « Nature en Ville ». Elle est à l'origine, en partenariat avec les grandes villes de France, du label « Ecojardin » de gestion écologique des espaces verts et espaces naturels publics et privés.

► www.plante-et-cite.fr

Le projet {Flore-locale} et Messicoles est soutenu par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, par GRT Gaz, RTE, TIGF, l'UNPG et Val'hor.



{FLORE-LOCALE} ET MESSICOLES, deux initiatives en résonance

Pyrégraine de nèou

Des acteurs de la revégétalisation en Pyrénées, sous l'impulsion du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, ont créé en 2010 une marque collective de semences d'origine locale pour la restauration écologique des sites aménagés en montagne : Pyrégraine de nèou.

La marque collective a été déposée à l'INPI, assortie d'un règlement concernant la collecte, la multiplication et la traçabilité des lots de semences. Le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées gère la marque et contrôle le respect de son règlement par les bénéficiaires. Toute structure ou tout acteur peut en devenir bénéficiaire en signant l'acte d'engagement à son règlement d'usage. Cette marque permet de valoriser une production de végétaux locaux avec une garantie sur l'origine des semences. Elle répond à un besoin croissant des maîtres d'ouvrage soucieux de pratiques respectueuses de la biodiversité. Ces semences peuvent être utilisées pour différents types d'aménagements, dans les milieux montagnards, subalpins et alpins de la chaîne. Les premiers mélanges de semences Pyrégraine de nèou ont été utilisés pour la revégétalisation des pistes des domaines skiables du groupe N'PY, en Hautes-Pyrénées et en Pyrénées-Atlantiques.

► www.ecovars.fr

Le plan national d'actions en faveur des plantes messicoles

Le plan national d'actions en faveur des plantes messicoles a pour ambition de mettre en place les dispositifs et partenariats nécessaires à la conservation des plantes sauvages compagnes des moissons et des cultures. Ces plantes ont considérablement régressé au cours du XX^e siècle, en lien avec l'évolution de l'agriculture. Elles ont pourtant un rôle fondamental à jouer : maintenir une biodiversité spécifique aux espaces agricoles, accueillir les pollinisateurs, abriter les insectes auxiliaires des cultures, nourrir les oiseaux de plaines.

Le plan national d'actions en faveur des plantes messicoles vise à mettre en place un réseau de conservation, ceci en préservant la diversité existante dans les milieux agricoles et en procédant à leur réimplantation dans les territoires. En effet, la volonté croissante de restaurer la biodiversité dans les espaces périurbains ou agricoles peut aussi favoriser la conservation des plantes messicoles sous réserve de disponibilité de semences de provenance locale. Le plan national d'actions identifie la mise en place de filières locales labellisées comme un outil privilégié de conservation des plantes messicoles, associant agriculteurs, producteurs de semences et utilisateurs.

Le plan national d'actions en faveur des plantes messicoles a été préparé par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, en partenariat, pour la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et sous l'égide du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

► www.developpement-durable.gouv.fr



PARTENAIRES FINANCIERS

Réseau de transport de l'électricité



Réseau de transport d'électricité

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE emploie 8 400 salariés. Dans le cadre de ses missions, RTE s'attache tout particulièrement à minimiser l'empreinte de ses activités sur la biodiversité et les milieux naturels, en veillant à la reconstruction des paysages et espaces traversés.

La protection de l'environnement est un engagement majeur de RTE, répondant à sa mission de service public. En concertation avec toutes les parties prenantes, cette exigence vaut à toutes les étapes : dès le début des travaux de pose de lignes aériennes ou souterraines, lors de la remise en état des sols mais aussi au cours de la vie de l'ouvrage. Les inventaires réalisés par des botanistes indépendants révèlent souvent des trésors de biodiversité sur l'emprise du réseau. Les scientifiques du Conservatoire botanique national du Bassin parisien ont ainsi identifié plus de 700 espèces sous 330 km de ligne en Île-de-France, ce qui représente plus de 50% de la diversité floristique de La Région.

RTE mène un travail approfondi pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, en s'engageant avec des acteurs de la protection de la nature comme la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et la Fédération des Parcs naturels régionaux, ou en s'impliquant dans un projet européen Life Biodiversité. Il s'agit de développer des projets d'acquisition de connaissance, d'amélioration des pratiques de gestion et de réhabilitation sous les lignes électriques ou d'expérimentations visant à améliorer des lisières, à lutter contre des invasives ou à restaurer des prairies de fauche.

RTE soutient le projet (Flore-locale) et Messicoles **parce qu'il contribue au développement de filières locales de production de plantes sauvages d'origine locale garantie.** Aujourd'hui, lors de nos chantiers, nous manquons de matériel végétal issu du milieu naturel et d'origine locale pour mieux participer à la conservation des plantes caractéristiques des territoires traversés et maintenir localement la diversité génétique des espèces. L'utilisation de semences et plants s'accorde avec les objectifs.

La politique environnementale de RTE est le fruit d'un dialogue permanent, d'une dynamique de progrès continu. Depuis 2004, RTE est certifié ISO 14001 pour l'ensemble de ses entités et en 2012, l'entreprise a été l'un des premiers industriels reconnus pour son concours à la Stratégie nationale pour la biodiversité.

► CONTACTS:

- Presse : Olivia RICOURT
T. 01 41 02 17 77
olivia.ricour@rte-france.com
- Projet : Nadine LAMBINET
T. 06 14 02 95 46
nadine.lambinet@rte-france.com

GRTgaz



Avec plus de 32000 km de canalisations enterrées, l'entretien et le développement du réseau de transport de gaz – une infrastructure essentielle pour l'approvisionnement énergétique de notre pays – conduit naturellement GRTgaz à agir dans le sens de l'intérêt général. C'est la raison pour laquelle, GRTgaz accorde le plus grand soin aux espaces qu'il emprunte pour accomplir son activité en adoptant les meilleures pratiques pour favoriser la préservation de la biodiversité.

L'harmonie entre activités industrielles et biodiversité est un enjeu majeur pour notre société et pour les territoires.

Du choix des tracés de gazoduc à l'entretien quotidien des bandes de servitude, GRTgaz met tout en œuvre pour maîtriser l'impact de son activité sur le milieu naturel et pour que ses pratiques contribuent positivement à la préservation de la biodiversité.

- En phase de travaux :

Lors des travaux de pose de canalisation de gaz naturel à haute pression, un écologue est systématiquement présent sur les grands chantiers de pose pour vérifier la conformité des travaux et sensibiliser les entreprises sous-traitantes aux questions liées à la préservation de la biodiversité.

Lors des excavations, les terres sont triées et conservées. Elles sont remises en l'état à l'issue du chantier. Ainsi, les graines des espèces indigènes sont préservées. Des espèces invasives ne sont pas introduites par l'apport des terres externes. La granulométrie des terrains est conservée.

- En phase d'exploitation :

En région Île-de-France tout particulièrement, les espaces ouverts se raréfient en raison de l'urbanisation ou de l'emploi des terres pour des activités agricoles intensives. Les espèces floristiques naturellement présentes dans les milieux ouverts sont également en décroissance. GRTgaz gère deux types d'espaces verts qui se rapprochent des milieux ouverts : les bandes de servitude situées au dessus des gazoducs et les sites industriels.

Afin de progresser dans ses pratiques, GRTgaz travaille depuis plusieurs années avec le Muséum national d'Histoire naturelle notamment pour identifier des modes de gestion favorables au maintien et au développement de la biodiversité et pour lutter contre la banalisation de la flore tout en minimisant l'intervention humaine.

La préservation de la biodiversité fait fondamentalement partie de la stratégie d'entreprise de GRTgaz. Dans le prolongement des études qu'il conduit le Muséum National d'Histoire Naturelle, GRTgaz a décidé d'adhérer à la Stratégie Nationale de la Biodiversité en 2011. GRTgaz accompagne également depuis 2012 l'initiative du Fonds de Dotation de la Biodiversité pour favoriser la connaissance et la prise en compte de la biodiversité de proximité avec les acteurs des territoires. En apportant son soutien au projet {Flore-locale} et Messicoles, GRTgaz est fier de participer à une démarche qui vise à la création de semences ou de matériel végétal d'origine locale adaptés aux besoins de revégétalisation des espaces industriels.

► CONTACTS:

- Presse : Damien de Gaulejac
T. 01 55 66 42 94 / 07 62 67 30 94
damien.de-gaulejac@grtgaz.com

Transports et infrastructures Gaz France

TIGF

TIGF accorde une attention particulière à la remise en état des terrains après des travaux d'enfouissement de canalisations de gaz dans le sol. Il s'agit de restituer les terrains à l'identique, de permettre aux milieux traversés de se reconstituer en effaçant les traces des chantiers.

Certaines zones nécessitent un protocole spécifique favorisant le retour rapide de la végétation et la stabilisation des sols, particulièrement dans les zones sensibles, les « secteurs pentus à nus ». TIGF pratique un ensemencement hydraulique consistant à projeter un mélange de compost composé de nutriments et de graines à reprise rapide.

Un travail minutieux a été réalisé pour l'ensemencement du chantier Artère du Béarn : choix de graines de provenance locale, adaptées à la nature sableuse ou argileuse des sols, validé par le Conservatoire botanique national Sud Atlantique. Les résultats sont positifs : les graminées couvrent uniformément les zones traitées, avec une densité forte.

TIGF s'engage sur des projets en relation directe avec ses activités, innovants et bénéfiques pour l'environnement. Le projet {Flore-locale} et Messicoles répond à ces critères. Les travaux de construction de canalisations, de maintenance et d'entretien nécessitent un ensemencement avec des graines d'espèces indigènes. Les Conservatoires botaniques nationaux donnent les moyens d'améliorer la disponibilité et la qualité de ces semences. Ils sont une référence dans le domaine de la flore ; leur expertise est régulièrement utilisée par les administrations de tutelle.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de TIGF visant à créer un réseau d'expertise avec les associations de protection de l'environnement. Des partenariats ont été mis en place avec les Conservatoires d'espaces naturels d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Une convention de partenariat a été signée cet été avec le Muséum national d'histoire naturelle, en association avec les membres du Club infrastructures linéaires et biodiversité* : elle porte sur le transfert et le partage de données issues des inventaires naturalistes réalisés lors des études projet.

► CONTACTS:

- Transport et infrastructures
Gaz France
49 av Dufau - 64010 PAU

*CILeB réunit TIGF, GRTgaz, RTE, ERDF, RFF, VNF, Eiffage concessions, Vinci autoroutes et l'AFSA.

Union nationale des producteurs de granulats



UNION NATIONALE DES
PRODUCTEURS DE GRANULATS

L'Union nationale des producteurs de granulats représente l'ensemble de l'industrie d'extraction de granulats alimentant le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Les carrières sont des ICPE (installations classées pour l'environnement). A ce titre, elles ont des obligations en matière de maîtrise de leur impact sur les milieux naturels. La relation entre la biodiversité et les activités des carrières est forte. En effet, si l'exploitation du sous-sol modifie les paysages et les écosystèmes, elle est aussi à l'origine de nouveaux milieux qui peuvent servir de refuges à la faune et à la flore y compris pour des espèces menacées.

L'UNPG mène des actions depuis plusieurs décennies pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités de carrières et dans le réaménagement de sites d'extraction. Les collaborations entre la profession, les acteurs de l'environnement et la communauté scientifique ont permis d'améliorer les connaissances sur l'effet des carrières sur les milieux naturels et de définir les bonnes pratiques.

Des travaux de revégétalisation et de génie écologique sont menés dans le cadre du réaménagement des sites d'extraction. Les exploitants de carrières sont ainsi des utilisateurs importants de semences et plants.

L'utilisation de semences et de plants d'origine locale, permet de mieux accompagner le retour d'un patrimoine écologique adapté sur les sites réaménagés et de préserver la diversité génétique. C'est pourquoi l'UNPG participe au projet {Flore-locale} et Messicoles porté par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et contribue ainsi activement au développement du génie écologique et au partage d'expériences.

Concrètement, l'UNPG :

- soutient financièrement le projet {Flore-locale} et Messicoles,
- s'engage à relayer auprès de ses adhérents les bonnes pratiques découlant du projet,
- apporte son expertise technique au projet.

L'UNPG a rédigé un engagement à la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) qui a été officiellement reconnu par le Ministère de l'Ecologie en décembre 2012. Le soutien au développement du projet {Flore-locale} et Messicoles s'inscrit dans le cadre de cet engagement.

► CONTACTS:

- Yves ADAM, service environnement
T. 01 44 01 47 01

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage



Depuis 1998, Val'hor est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin, représentant ainsi 50 000 entreprises spécialisées, 160 000 emplois, plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Val'hor a pour mission de :

- développer la consommation de produits et services par la communication et la promotion collective,
- réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique,
- favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire,
- élaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification,
- développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études,
- optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs.

C'est en tant qu'organisme représentatif de l'ensemble des acteurs de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage que Val'hor soutient le projet {Flore Locale} et Messicoles qui est une action nécessitant une concertation de tous les professionnels de la filière.

Le projet {Flore-locale} et Messicoles s'inscrit dans la compétence de l'Interprofession consistant à mettre en œuvre des actions destinées à « **favoriser la qualité des produits et services de la filière horticulture, fleuristerie et paysage** » à l'image de la certification environnementale et sociale "Plante Bleue" et du signe officiel de qualité "Label Rouge" des végétaux.

Plante Bleue est une certification environnementale et sociale des entreprises horticoles, reconnue depuis 2012 par le Ministère de l'agriculture comme équivalente au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations agricoles inscrite dans le Grenelle de l'environnement. Le cahier des charges reprend des indicateurs quantitatifs et qualitatifs attestant de bonnes pratiques dans les domaines de la gestion de l'irrigation, de la stratégie de fertilisation, de la protection des cultures, de la gestion des déchets, de la maîtrise de l'énergie, de la biodiversité et de l'environnement, des règles sociales et sociétales.

Le Label Rouge concerne les dahlias, sapins de Noël, rosiers et géraniums. Il fait partie des signes de qualité bénéficiant d'une forte notoriété auprès des consommateurs qui se sentent alors rassurés dans leur choix. Val'hor soutient le développement du Label Rouge dans le secteur horticole, par l'intermédiaire de l'association « Excellence Végétale ».

► CONTACTS:

44 rue d'Alésia - 75682 PARIS Cedex 14